
Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 23 février 2007

Les résidants de Wetaskiwin ont maintenant l'eau potable à domicile

Wetaskiwin (Alberta) – Les résidants du comté de Wetaskiwin bénéficieront d'un projet d'infrastructure municipale dans le cadre duquel l'eau potable sera acheminée directement aux maisons. Ils n'auront plus besoin de se faire livrer leur eau à domicile par camion.

Le nouveau système d'aqueduc du hameau de Gwynne permettra à la population locale d'être alimentée en eau potable depuis l'usine de traitement de la ville de Wetaskiwin. Le projet permettra aussi la construction résidentielle et la croissance soutenue du hameau. De son côté, le comté de Wetaskiwin bénéficiera d'une réduction de ses frais d'infrastructures à long terme en éliminant la nécessité de transporter l'eau par camion sur les routes du comté.

Par l'entremise du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta verseront tous deux une contribution de 223 833 \$ pour le projet.

M. Blaine Calkins, député fédéral de Wetaskiwin, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et M. LeRoy Johnson, député provincial de Wetaskiwin-Camrose, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé conjointement ces investissements aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada agit pour la population du comté de Wetaskiwin, a déclaré le député Calkins. L'investissement annoncé aujourd'hui se chiffre à 447 666 \$. Il améliorera la qualité de vie des résidants en leur permettant d'avoir de l'eau potable sûre en permanence. »

M. Johnson a ajouté que la gestion des pressions exercées par la croissance en Alberta est l'une des cinq priorités du premier ministre de la province, l'honorable Ed Stelmach. « Les gens de Gwynne n'auront plus qu'à ouvrir le robinet pour avoir accès au même approvisionnement fiable en eau potable sûre que les résidants de Wetaskiwin », a-t-il ajouté.

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 % des fonds du FIMRCA sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que des projets d'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Donna Kinley
Gestionnaire
Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-3370
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841 (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté de Wetaskiwin n° 10

Projet d'aqueduc de Gwynne

Investissement conjoint fédéral-provincial : 447 666 \$ (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Ce projet permettra aux résidants de Gwynne d'être alimentés en eau potable directement grâce à l'installation d'une canalisation de distribution qui leur permettra de recevoir l'eau fournie par l'usine de traitement de la Ville de Wetaskiwin. Ce nouveau système d'adduction d'eau éliminera pour les résidants de Gwynne l'obligation de voir leur eau transportée individuellement par camion, une méthode moins sûre et bien moins pratique.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta et fait en sorte que tous les Albertains – que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées – profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 % des fonds du FIMRCA sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que des projets d'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 % du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 % restants

sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 \$ a aussi été affecté aux municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement pour le premier volet était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes est prévu pour le printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructures des gouvernements du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.